

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
SEANCE DU 17 novembre 2015**

Objet : Création d'un emploi permanent sur le grade d'adjoint administratif deuxième classe

L'an deux mille quinze, le dix-sept novembre à dix heures, le Comité Syndical du Syndicat Mixte DORSAL, dûment convoqué le six novembre, se réunit en session ordinaire, salle Etang des Landes, à l'Hôtel de Région à Limoges, sous la présidence de Monsieur Jean-Marie BOST, son Président.

En exercice : 15

Présents : 11

Votants : 11 Pour

Sont présents :

Mr Alain LAGARDE
Mr Vincent TURPINAT
Mr Jean-Marie BOST
Mr Yves RAYMONDAUD
Mme Hélène FAIVRE
Mme Hélène ROME
Mme Annie QUEYREL-PEYRAMAURE
Mr Christian HANUS
Mr Jean-Pierre BERNARDIE
Mr Nady BOUALI (suppléant de Mr Corrèia)
Mr Michel JAULIN

Conseiller Régional du Limousin
Conseiller Régional du Limousin
Conseiller départemental Haute-Vienne
Vice-Président au Conseil Départemental Haute-Vienne
Vice-Présidente du Conseil Départemental Creuse
Vice-Présidente du Conseil Départemental Corrèze
Conseillère Départementale Corrèze
Adjoint au Maire à la Ville de Limoges
Conseiller Agglo Bassin Brive
Vice-Président Agglo Grand Guéret
Vice-Président Agglo Tulle

Sont excusés :

Mme Guilaine JEANNOT PAGES (et son suppléant)
Mme Valérie SIMONET (et son suppléant)
Mme Nicole GLANDUS (et son suppléant)
Mr Christian PRADAYROL (et sa suppléante)

Vice-Présidente du Conseil Régional du Limousin
Présidente du Conseil Départemental Creuse
Adjointe au Maire à la Ville de Limoges
Conseiller communautaire Agglo Bassin Brive

Il est exposé aux délégués du Comité Syndical le rapport suivant :

Le 1^{er} février 2013 (délibération N°318), le syndicat créait un emploi sur le grade d'adjoint administratif à temps complet dans le cadre du dispositif d'emploi d'avenir.

Le poste a été pourvu le 3 juin 2013 dans le cadre d'un contrat de 3 ans, soit jusqu'au 2 juin 2016.

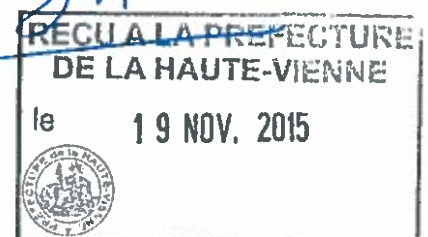
Il est proposé, avant le terme du contrat en cours, de réviser la définition de cet emploi.

En effet, au vu de l'accroissement de l'activité du syndicat, un emploi permanent sur la partie administrative de DORSAL semble désormais indispensable.

Il est donc proposé la création d'un emploi permanent, à temps complet, sur le grade d'adjoint administratif 2^{ème} classe, à compter du 1^{er} janvier 2016.

Les délégués du comité syndical décident, à l'unanimité, la création d'un emploi permanent sur le grade d'adjoint administratif 2^{ème} classe, à compter du 1^{er} janvier 2016.

Le Président de DORSAL,
Jean-Marie BOST



**Certifié transmis au représentant de l'Etat le
Publié par affichage le :**